

Le 27 octobre 2014

**DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL**  
**ENGLISH VERSION**



**Pourquoi des services de l'approvisionnement dans les commissions scolaires?**

Le rôle des approvisionneurs(es) professionnels(les) œuvrant dans les commissions scolaires est de s'assurer que les enseignants, les élèves et le personnel disposent en tout temps d'un environnement comprenant les produits et services nécessaires au moment où ils en ont besoin, et ce, au meilleur coût possible.

Les gestionnaires des services de l'approvisionnement assurent une expertise professionnelle et légale et un support indispensables aux établissements et aux autres services des commissions scolaires qui ont des responsabilités accrues en matière d'acquisition de biens et de services et de travaux de construction. De plus, ils permettent aux commissions scolaires de réaliser, chaque année, des économies d'importance grâce à un réseau d'affaires bien développé et à des pratiques d'achats regroupés en biens et en services.

L'efficacité, l'efficacité, la compétence, l'éthique et le professionnalisme des gestionnaires contribuent à faire de l'approvisionnement une fonction clé pour les commissions scolaires.

**Concrètement**

C'est le secteur de l'approvisionnement qui participe à l'élaboration et procède ensuite aux appels d'offres et au suivi avec les établissements et les services des commissions scolaires, pour une multitude de biens et services dont les fournitures scolaires, les fournitures et les équipements de bureau, les téléphones cellulaires, les photocopieurs, le matériel et les équipements spécialisés pour la formation professionnelle, les produits et matériaux d'entretien. Ces approvisionneurs négocient également des contrats de cafétérias, d'entretien sanitaire, de déneigement, de tonte de gazon, de transport et de déménagement, d'imprimerie, en plus de s'occuper des assurances et de participer à la négociation de protocoles d'ententes avec les villes. Ils sont aussi impliqués en matière de sécurité et de mesures d'urgence.

Ils s'assurent du respect des processus d'appels d'offres basés sur le prix, sur la qualité, ou encore, sur la qualité avec un prix ajusté au plus bas.

C'est aux approvisionneurs que reviennent les responsabilités de :

- aider à définir les besoins de manière concrète et à analyser toutes les options susceptibles de les combler au meilleur coût;
- rédiger ou aider à la rédaction d'appels d'offres et de devis techniques, solliciter un nombre suffisant de fournisseurs pour obtenir une saine concurrence, conformément aux règles propres aux secteurs public et parapublic et, par la suite, sélectionner le fournisseur sur des éléments objectifs et équitables;
- voir à fournir les signatures sur les contrats et ententes avant le début des travaux ou la livraison des produits;

- effectuer ou accompagner le suivi rigoureux pendant l'exécution du contrat et un contrôle de la qualité des produits et des services reçus;
- collaborer et conseiller les porteurs de dossiers dans le cadre d'une évaluation de service et des produits obtenus avant d'autoriser le paiement ou de prendre des mesures en cas d'insatisfaction;
- s'assurer du respect des politiques, règlements et lois en vigueur en matière d'approvisionnement;
- agir en tant que secrétaire du comité de sélection ou même, dans certains cas, tenir le rôle de responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC) pour leur organisation;
- rendre compte aux instances internes, externes ou gouvernementales, des résultats voire des dépassements de coûts en lien avec divers appels d'offres en matière de biens, de services ou travaux de construction, assujettis à la réglementation afférente.

### **Le cadre légal et politique**

On n'achète pas des biens et services dans une commission scolaire comme on se procure des denrées à l'épicerie. Le processus d'acquisition doit respecter les politiques, règlements et directives propres à chaque commission scolaire et se conformer aux règles d'acquisition gouvernementale telle la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

À titre d'exemple, le Service de l'approvisionnement doit permettre aux entreprises situées sur le territoire de la commission scolaire de fournir des biens et des services dans un contexte de concurrence transparent et objectif, pourvu qu'elles soient intéressées et puissent répondre aux besoins signifiés. On vise ainsi à développer et à maintenir l'économie régionale.

Un équilibre est à établir entre la diversité des sources, la rotation des fournisseurs et le meilleur prix.

### **La logistique au cœur de l'efficacité**

À l'aide d'outils informatiques, l'approvisionneur gère les contrats de la commission scolaire selon les prévisions des besoins afin d'éviter les risques de pénurie ou un problème qui affecterait le bon fonctionnement des services à l'élève. Il gère également de la facturation et la logistique liées à des contrats d'approvisionnement ou de services. Par exemple, un nouveau cahier d'exercices de mathématique pour les élèves de 4e année qui n'arrive pas à temps en septembre, pour cause de retard à l'impression ou au boudinage, risque de perturber l'année d'un enfant et aura une incidence directe sur l'enseignant.

L'approvisionneur met en place différents indicateurs dont il assurera le suivi afin d'évaluer la performance sur la base du taux de rotation des stocks, de la qualité des fournisseurs, des délais de livraison et du taux de disponibilité. L'approvisionneur participe au suivi des livraisons, s'assure de la qualité et anticipe les problèmes. En instaurant de bons processus d'approvisionnement, il aide du personnel, tels des magasiniers en centres de formation, à prendre le relai pour la gestion et la distribution de produits ou de services spécifiques requis dans leur milieu.

### **Regroupement d'achats : assurance d'obtenir les meilleurs produits possibles, au meilleur coût possible**

L'enjeu financier est majeur. Les approvisionneurs cherchent à être créatifs et à prendre des actions concrètes visant à favoriser davantage d'économies d'échelle, et ce, autant à l'intérieur de nos organisations qu'en se joignant à des regroupements.

Les commissions scolaires font principalement appel à sept regroupements d'achats régionaux :

- Comité des achats regroupés Laval-Laurentides-Lanaudière (CARLLL)
- Comité des achats regroupés Montérégie-Estrie (CARME)
- Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM)
- Comité de négociation des achats regroupés (CNAR) 03-12
- Comité régional des achats de l'Estrie

Et deux regroupements d'achats officiellement reconnus par la Loi :

- Centre collégial des services regroupés (CCSR)
- Centre de services partagés du Québec (CSPQ)

À titre d'exemple, en 2010 les économies annuelles générées par et pour les regroupements d'achats en milieu scolaire se sont situées entre 20 et 25 % du montant des achats annuels estimés à plus de 32 M\$ (agences pour les voyages étudiants, arts plastiques, cartouches d'encre, équipement audiovisuel, filtres à air, fournitures de bureau, fournitures de micro-informatique, gaz naturel, mazout, mobilier scolaire, papier d'impression, produits d'entretien sanitaire, tableaux scolaires, produits d'éclairage, etc.).

#### Le partage d'information

Plusieurs approvisionneurs travaillent sur des dossiers similaires. Il apparaît donc avantageux pour chacun de connaître la préparation de l'appel d'offres de l'autre, afin de trouver le meilleur produit ou service au meilleur prix. On s'est aussi rendu compte qu'il est difficile pour les commissions scolaires d'avoir une vue d'ensemble sur les appels d'offres disponibles en achats regroupés, sans devoir consulter individuellement et séparément chaque regroupement d'achats. Une fenêtre commune pourrait aider un plus grand nombre de commissions scolaires à se joindre, lorsque possible, aux appels d'offres en préparation. D'où l'idée de créer une plateforme web permettant aux regroupements participants d'afficher leurs appels d'offres en préparation et de permettre aux approvisionneurs et aux gestionnaires des commissions scolaires d'en prendre connaissance et, lorsque possible, de s'y joindre au besoin.

**La plateforme sera lancée en avant-première, le 5 novembre 2014**, lors d'une session de perfectionnement intitulée **À l'heure des choix... façonnons notre avenir** qui aura lieu à l'Hôtel Sheraton de Laval, les 5, 6 et 7 novembre 2014.



Les ristournes, un retour concret de votre régime d'assurance de groupe auto!



**SSQ Services mobiles** Faites vos réclamations à partir de votre téléphone intelligent!  
[www.ssq.ca/mobile](http://www.ssq.ca/mobile)

#### Équipe de production

**Rédaction:** Conseil de la CP des services de l'approvisionnement

**Collaboration à la rédaction:** Suzanne Lily Roy

**Coordination, révision et mise en page:** Lyne Lagacé

**Réalisation et diffusion:** AQCS

*Les cadres scolaires sont un rouage essentiel du réseau québécois de l'éducation.*